



## COMMUNIQUÉ

# Le CN annonce une nouvelle offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités et une augmentation de 3 % de son dividende

**MONTREAL, le 30 janvier 2026** – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration a approuvé une augmentation de 3 % de son dividende de 2026 sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie ainsi que le rachat d'actions dans le cadre d'une nouvelle offre publique dans le cours normal des activités (l'offre).

« Ces mesures reflètent les flux de trésorerie robustes du CN ainsi que notre approche disciplinée en matière de gestion des capitaux. Nous investissons dans l'entreprise, offrons un retour de capital aux actionnaires et conservons un solide bilan soutenant le rendement à long terme. »

– Ghislain Houle, vice-président exécutif et chef de la direction financière, CN

L'offre permet au CN de racheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale de 24 millions d'actions ordinaires, soit 3,9 % des 613 523 348 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie en date du 22 janvier 2026. À cette date, 613 155 320 actions ordinaires non détenues par des initiés étaient émises et en circulation.

L'offre, débutant le 4 février 2026 et se terminant le 3 février 2027, sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique ajustés au cours du marché au moment du rachat par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou de systèmes de négociation parallèles au Canada et aux États-Unis remplissant les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions. Les rachats pourraient aussi être réalisés par l'entremise de programmes d'instruments dérivés, de transactions de rachat d'actions accéléré ou d'autres méthodes d'acquisition d'actions, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et liées au marché boursier requises et aux conditions et aux moments qui seront permis par les lois applicables.

Les décisions concernant le moment et l'importance des rachats futurs d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre sont à la discrétion de la direction et reposent sur divers facteurs, notamment les conditions du marché. La nouvelle offre a été approuvée le 29 janvier 2026 par la Bourse de Toronto. En vertu des règles de la Bourse de Toronto, le CN peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 395 423 actions ordinaires par l'entremise des services de la Bourse de Toronto dans le cadre de l'offre.

Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du CN annoncée en janvier 2025 pour le rachat d'une tranche maximale de 20 millions d'actions ordinaires expire le 3 février 2026. À la clôture du marché le 22 janvier 2026, le CN avait racheté 15 250 222 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de

134,44 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et remis 2 050 M\$ CA à ses actionnaires. Les rachats ont été effectués par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles.

Le Conseil d'administration du CN a aussi approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le premier trimestre de 2026. Un dividende trimestriel de quatre-vingt-onze cents et demi (0,9150 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 31 mars 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2026.

### **Énoncés prospectifs du CN**

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés, fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise », « objectifs » ou d'autres termes semblables. Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

### **À propos du CN**

Le CN propulse l'économie en acheminant annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord pour ses clients. Grâce à son réseau ferroviaire de près de 20 000 milles et à ses services de transport connexes, le CN relie les côtes est et ouest du Canada au *Midwest* des États-Unis et à la côte du Golfe des États-Unis, contribuant au commerce durable et à la prospérité des collectivités qu'il dessert depuis 1919.

– 30 –

#### **Sources :**

##### **Médias**

Ashley Michnowski  
Directrice principale  
Relations avec les médias  
438 596-4329  
[media@cn.ca](mailto:media@cn.ca)

##### **Communauté d'investissement**

Stacy Alderson  
Vice-présidente adjointe  
Relations avec les investisseurs  
514 399-0052  
[investor.relations@cn.ca](mailto:investor.relations@cn.ca)